

# SAMMLUNG

VON

## HANDELSBERICHTEN SCHWEIZ. KONSULATE

ÜBER DAS

JAHR 1899



SEPARATABDRUCK AUS DEM SCHWEIZ. HANDELSAMTSBLATT

JAHRGANG 1900



# RECUEIL

DE

## RAPPORTS COMMERCIAUX DE CONSULATS SUISSES

SUR

## L'ANNÉE 1899



TIRAGE A PART DE LA FEUILLE OFFICIELLE SUISSE DU COMMERCE

ANNÉE 1900



BERN

BUCHDRUCKEREI JENT & Co.

1901.

**Dodis**



# S A M M L U N G

## Inhaltsverzeichnis \* Table des matières

### Bericht des Konsulats in — Rapport du consulat à

	Seite		Pages
Antwerpen . . . . .	105	Anvers . . . . .	105
Bordeaux . . . . .	40	Bordeaux . . . . .	40
Bremen . . . . .	88	Brême . . . . .	88
Budapest . . . . .	68. 108	Bucharest . . . . .	48
Bukarest . . . . .	48	Buda-Pesth . . . . .	63. 108
Christiania . . . . .	9	Christiania . . . . .	9
Frankfurt a/M. . . . .	89	Francfort s. l. M. . . . .	89
Lissabon . . . . .	72	Lisbonne . . . . .	72
Livorno . . . . .	44	Livourne . . . . .	44
Lyon . . . . .	34	Lyon . . . . .	34
Manila . . . . .	15	Manille . . . . .	15
Patras . . . . .	26	Patras . . . . .	26
Philadelphia . . . . .	102	Philadelphie . . . . .	102
Portland (Oregon) . . . . .	7	Portland (Orégon) . . . . .	7
San Francisco . . . . .	24	San-Francisco . . . . .	24
Santos . . . . .	79	Santos . . . . .	79
Valparaiso . . . . .	91	Valparaiso . . . . .	91
Yokohama . . . . . 1. 4. 19. 37. 82. 98		Yokohama . . . . . 1. 4. 19. 37. 82. 100	



TIRAGE A PART DE LA FEUILLE GÉNÉRALE SUISSE DE COMMERCE

ANNEE 1900



BERN

Buchdruckerei Jent & Co.

1901

## XX.

## Valparaiso.

## Rapport du consul général, M. Luis E. Sinn.

Juin 1900.

**Situation générale.** Depuis mon dernier rapport, la situation au Chili s'est sensiblement améliorée tant sous le rapport financier que commercial. Sous le premier chef, les finances du gouvernement sont franchement prospères et l'exercice de 1900 laissera un excédant de quelques millions de piastres, de sorte que la nation pourra facilement faire face aux engagements de la reconversion au 1<sup>er</sup> janvier 1902 du papier-monnaie de l'état à la monnaie d'or de 18 deniers par piastre (environ fr. 1. 85). Celui-ci possédera entre autres les valeurs suivantes accumulées dans ce but :

Fonds qui existeront à Londres au 31 décembre 1900 \$ 27,699,635, valeur de cédulas hypothécaires en réserve \$ 7,160,000, fonds qui seront remis à Londres en 1901, à prélever sur les droits d'exportation du salpêtre \$ 16,500,000. Total \$ 51,359,635, soit une somme supérieure à celle de son émission actuelle de papier-monnaie en circulation, qui, ainsi que je l'ai marqué dans mon précédent rapport, ne dépasse pas \$ 50,000,000.

L'Hôtel des monnaies, à Santiago, se préoccupe déjà des mesures à prendre pour procéder à la frappe de ce numéraire, qu'elle ne pourra guère produire qu'à raison de \$ 300,000 par mois.

Une des causes déterminantes de cette brillante situation est sans contredit l'application sévère des lois douanières et les droits très élevés sur les produits étrangers qui peuvent se fabriquer au pays.

Malheureusement je ne puis être aussi optimiste en parlant de la législation commerciale. Celle-ci n'a pas du tout changé depuis l'année précédente et quoique le code commercial chilien soit un des plus beaux qu'il existe, et sans contredit offrant toutes garanties à l'étranger, ses droits deviennent souvent illusoire dans la pratique, à cause de l'antique procédure qui les régit et qui est, avec peu de différence, la procédure espagnole du siècle passé.

C'est pourquoi les commerçants de quelque expérience cherchent par tous les moyens à éviter la faillite de n'importe lequel de leurs débiteurs, parce qu'ils sont convaincus que quelque arrangement qu'ils fassent, même en apparence le plus onéreux qu'on puisse concevoir, sera toujours préférable pour leurs intérêts à la faillite qui engloutit généralement par ses énormes frais la majeure partie de l'actif et souvent celui-ci en entier.

**Production de l'agriculture, des mines et de l'industrie.** A l'égard de la *production agricole* dont la statistique est inconnue sauf pour ce qui se rapporte à l'exportation et ne s'établit que sur des appréciations partielles qui voient le jour dans les journaux locaux de différentes zones du pays, on peut dire, sans crainte de se tromper, que la production du blé qui était importante quand il obtenait de beaux prix sur les marchés d'Europe, a considérablement diminué dans les dernières années, sans que celle qui vient de s'écouler ait fait exception à la règle. Dans la partie centrale les terres de rapport ont acquis des prix très élevés, ce qui ne permet pas à leurs propriétaires ou locataires de les dédier à la culture de céréales d'aussi peu de valeur actuelle que le blé. L'élevage et la culture intensive par le morcellement de la propriété s'imposent peu à peu; l'élevage surtout est d'un bon rapport, protégé qu'il est par des droits progressifs d'année en année sur l'entrée des bestiaux. Par l'application de ces droits progressifs, le pays vise principalement l'Argentine et cherche à l'obliger à l'abrogation des droits sur les vins dont le Chili est un producteur croissant et très important. Dans la zone sud, comprise entre le Bio-Bio et le Cautin, fleuves qui courent de l'est à l'ouest, soit entre les 37 et 39 degrés de latitude et où les terres sont de moins de prix, la récolte du blé a laissé beaucoup à désirer à cause des pluies incessantes d'automne; phénomène qui se reproduit depuis une longue série d'années et qui ne permet que de faibles et incomplètes récoltes, les agriculteurs en général étant trop pauvres ou trop imprévoyants pour construire les hangars nécessaires pour mettre leurs blés en gerbe à l'abri. Il arrive même assez souvent que les grands propriétaires qui jouissent de ces avantages, comme de ceux d'un outillage agricole complet, se voient dans l'impossibilité de récolter à cause des pluies qui se succèdent trop rapidement pour permettre aux blés de sécher. Dans maintes occasions, on voit ceux-ci repousser sur leurs tiges sans avoir été coupés, à plus forte raison quand ils l'ont été et qu'on ne peut les recueillir. Mais il est bon de dire que les agriculteurs intelligents et capables savent généralement éviter ces déboires par l'expérience des contrées quand ils les habitent depuis quelques années, et que les cas où ceux-ci voient le fruit de leurs efforts disparaître sans retour, sont assez rares.

En ce qui regarde la production des *mines* elle a subi en 1899 une augmentation de plus de onze millions sur l'année précédente, ainsi qu'on le verra plus bas au chapitre de l'exportation, favorisée principalement par les hauts prix soutenus du cuivre sur les marchés d'Europe, ce qui devait forcément stimuler la production. Une grande quantité de mines de cuivre dont la teneur de minerais était trop pauvre pour en permettre l'exploitation lorsque ce métal était à 40 £ la tonne, ont été remises en travail, car elles sont largement rémunératrices sur la base actuelle de 70 à 75 £.

La production du salpêtre également a augmenté de 25 à 30 millions de quintaux production annuelle; de nouveaux marchés s'ouvrent constamment pour la consommation de ce produit de la province de Tarapaca et dans une moindre mesure, de celle d'Antofagasta. Les efforts du gouvernement, ainsi que du comité de propagande pour la consommation du salpêtre, n'ont pas été vains. Cependant il est possible que la production soit entravée cette année par suite de la hausse du charbon et des frêts, si les événements qui se préparent dans l'Extrême-Orient exigeaient par trop l'attention de l'Europe.

Quant à la *production industrielle* du Chili, elle est encore très faible, malgré les droits protecteurs que l'on peut même qualifier de prohibitifs, des tarifs de douane en vigueur, sur les articles similaires étrangers. L'importation de ceux-ci diminue considérablement; mais la qualité des articles manufacturés au pays laisse encore beaucoup à désirer, tandis

que les prix en sont élevés, les industries étant privées de concurrence sérieuse. Nul doute qu'avec le temps, si le pays, comme il faut l'espérer, continue à jouir de la paix tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, la production industrielle s'améliorera en quantité aussi bien qu'en qualité; attendu que sous les lois protectrices douanières en vigueur, la fortune particulière devra peu à peu s'augmenter, prêtant ainsi des forces aux industries naissantes dont le développement sera en outre favorisé par l'intelligence du peuple, qui ne peut être mise en doute, de même que son aptitude au travail. L'unique entrave actuelle est son penchant à l'alcoolisme, mais il s'est formé dans différents centres du pays des ligues contre ce vice, appuyées par le gouvernement qui s'efforce d'atténuer les effets de cette véritable maladie sociale.

On peut donc prévoir que dans un temps plus ou moins éloigné, le Chili ne sera plus le tributaire obligé des manufactures européennes, sauf sur une faible échelle pour les articles somptuaires.

**Commerce extérieur.** *L'importation* générale du Chili pendant l'année 1899 a été, suivant les renseignements que j'ai obtenus, de \$ 106,260,358, tandis qu'en 1898 elle était descendue à \$ 102,262,058; il y a donc eu en 1899 une augmentation sur l'année précédente de \$ 3,998,300, mais il m'est impossible encore de connaître les détails de l'importation de 1899, la statistique n'ayant pas encore paru.

*L'exportation* nationale en 1899 a été de \$ 163,106,000, contre \$ 168,069,000 en 1898, ce qui donne une diminution de \$ 4,963,000 sur l'année précédente.

En apparence, l'exercice du commerce extérieur de la république est moins favorable que pour 1898, puisque l'importation a été plus forte de \$ 3,998,000 et l'exportation plus faible de \$ 4,963,000 ce qui donnerait un total défavorable à sa balance commerciale de \$ 8,961,000; mais ce n'est pas le cas en réalité, attendu qu'ainsi qu'il ressort du tableau ci-après, les espèces métalliques figurent dans le chiffre de l'exportation en 1899 pour environ 11½ millions de moins qu'en 1898.

#### Exportation du Chili.

	1898	1899
	\$	\$
Salpêtre et produits des mines . . . . .	126,742,641	137,637,603
Agriculture . . . . .	13,190,194	10,597,870
Manufactures . . . . .	4,560,917	3,862,117
Vins, liqueurs et alcools . . . . .	200,796	328,615
Animaux (bétail s. pied) et leurs dépouilles	6,263,315	5,050,108
Divers . . . . .	1,214,025	1,460,424
Espèces métalliques . . . . .	14,041,766	2,595,577
	166,213,654	161,532,314

Il résulte du tableau ci-dessus que les mines ont produit, en 1899, 11 millions de plus qu'en 1898; mais comme l'agriculture a produit en moins 2½, les manufactures ½, le bétail 1¼, soit 4¼ millions, l'exportation a donc progressé en 1899 sur 1898 de 6¾ millions, soit environ 4½ %, abstraction faite du chapitre «Espèces métalliques».

**Importation de la Suisse.** Dans mon rapport antérieur, je manifestais l'espérance que je pourrais à l'avenir donner les chiffres et le détail de notre exportation au Chili; je basais mon opinion sur l'obligation des importateurs de présenter des factures consulaires et sur le fait que celles-ci permettraient aux autorités douanières chiliennes l'établissement d'une statistique exacte par nations, dans laquelle la Suisse figurerait avec honneur. J'ai été déçu dans mon attente, car voici les renseignements que j'ai obtenus:

Chaussures pour dames § 700, lait condensé § 1484, livres imprimés (316 kg) § 948, machines agricoles § 845, fromages § 3277, horlogerie en métal § 2516, horlogerie en or et argent § 12,519, bijouterie fine § 9728, total § 31,717.

Je ne puis considérer ces chiffres comme la représentation exacte de l'exportation suisse au Chili; notre pays ne peut pas contribuer dans une aussi faible mesure à la consommation des articles d'importation du Chili. Il est plutôt logique de supposer que cette statistique correspondra seulement aux marchandises expédiées directement de la Suisse au Chili et non pas celles qui passent par les agents d'outre-mer et les maisons étrangères établies au Chili, comme succursales des importantes raisons sociales françaises, allemandes, anglaises etc., qui leur refacturent les marchandises d'origine suisse sous le visa-consulaire de leur nation respective.

Les documents officiels ne renferment aucune indication sur l'exportation du Chili en Suisse.

**Droits d'entrée.** Il n'y a pas eu de changement au tarif des droits d'entrée. Le tarif actuel subsistera tel qu'il est jusqu'à la fin de l'année. Une commission douanière étudie actuellement ce tarif pour y introduire les modifications d'évaluation et de classification nécessaires pour favoriser l'industrie nationale.

**Chemins de fer et voies de communication.** Touchant ce sujet, je dois dire que rien ou presque rien n'a été fait en 1899. Aucune nouvelle ligne n'a été construite; par contre, l'hiver ayant été très pluvieux, le trajet de la ligne centrale et de quelques ramifications a été interrompu; nombre de fonds ont été enlevés par les eaux et n'ont été reconstruits que provisoirement. Sous ce rapport, ainsi que celui du matériel roulant, les chemins de fer de l'état laissent fort à désirer. Le matériel est insuffisant, surtout aux époques des récoltes, et les fonds destinés à son remplacement sont toujours trop modestes pour les besoins.

Il est bon de faire remarquer que les frêts sont très bas, de même que les passages en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classe; ensorte que le rendement laisse, sinon de la perte, tout au moins un bien maigre bénéfice à l'état.

La ligne centrale de Santiago à Pitruquén, qui dessert par sa ramification l'importante ville de Concepcion et le fort de Talcahuano, ainsi que les provinces de Malleco et Cautin, où sont établis la majeure partie de nos colons suisses, se poursuit actuellement de Pitruquén à Loncoche et Antilhue, point de rattachement de la ligne de Valdivia à Osorno; cette dernière ville pourra être en communication avec Valparaiso dans 4 ans. Les études de la ligne de Osorno à Puerto Montt, un des ports les plus australs du pays (non-compris la région inhabitée qui sépare le territoire de Magellan) se poursuivent et la ligne se fera comme complément de la grande ligne centrale, dans quelques années sans doute.

Les études de la ligne de Temuco, capitale de la province de Cautin, à Carahue, port fluvial de l'Imperial, qui se jette à Bajo Imperial dans la Pacifique, ayant été terminées, le gouvernement a demandé des soumissions pour la construction qui commencera incessamment. Ce sera la sortie naturelle des produits de la province et des départements avoisinants, en un mot de l'Araucanie encore peu habitée.

Plus au nord il se construit un tronçon de voie ferrée à l'orient de Talca, reliant cette capitale de la province du même nom avec San Clemente; voie étroite, d'environ 25 km.

Deux autres ramifications, embranchant à la ligne centrale Tunca à Perallillo et Alcones à Pichilemu, seront adjugées bientôt pour leur construction; elles faciliteront la sortie des produits de la province de Colchagua par le port de Pichilemu.

Et enfin le gouvernement a accordé la continuation de la voie ferrée transversale de Pueblo Hundido à Inca dans le département de Channaral; c'est l'unique voie ferrée qui ait été décrétée en faveur de l'industrie métallurgique qui est de si vitale importance au Chili.

En somme, ces travaux ne sont pas d'une grande importance; mais il existe un projet de loi, présenté au sénat par sa commission de l'exécutif, pour investir annuellement au minimum dix millions de piastres dans la construction d'une vingtaine de lignes ferrées transversales, qui devraient toutes être commencées cette année. Le ministère de l'industrie et des travaux publics ne pourrait certainement embrasser tant de travaux à la fois, sans compter les innombrables travaux d'utilité publique comme la construction de jetées, débarcadères, lycées, asiles, installations d'eaux potables, réparations de chemins, routes, etc. Mais ces projets doivent plutôt être regardés comme de louables intentions.

Quant aux routes départementales et vicinales, elles laissent en général considérablement à désirer. Jamais réparées dans la belle saison non plus qu'entretenues convenablement, elles se défoncent facilement pendant la saison des pluies, le trafic des passagers est rendu excessivement pénible et celui des denrées et produits divers à peu près illusoire. Il paraît cependant qu'on aurait dépensé environ un million de piastres à leur réparation en 1899.

**Banques.** Ces établissements de crédit sont prospères; ils ne se sont pas départis de leur ligne de prudence quant aux crédits, depuis la crise monétaire de 1898. De la sorte, ils ont contribué dans une bonne mesure à la brillante situation fiscale qui avait besoin pour s'affermir de la confiance générale, afin d'éviter la fuite immodérée des capitaux.

Au 31 décembre dernier, 24 banques établies dans les différents centres du pays, quelques-unes avec de nombreuses et importantes succursales, présentent la situation suivante:

Actif		Passif	
	§		§
Billets de l'état (papier-monnaie du fisc) . . . . .	15,491,620. 20	Billets des banques (en circulation) . . . . .	9,014,130. 07
Métallique . . . . .	19,792,540. 55	Dépôts . . . . .	104,294,232. 23
Chèques, etc. . . . .	6,516,007. 20	Dépôts de cédules hypothécaires . . . . .	77,557,457. 41
Garanties en cédulas hyp. à l'hôtel des monnaies . . . . .	9,459,036. 71	Acceptations . . . . .	1,975,425. 25
Dépôts en bons et cédulas hypothécaires . . . . .	77,531,457. 41	Opérations en suspens . . . . .	2,562,545. 07
Immeubles, meubles et matériel . . . . .	6,812,583. 94	Capital versé . . . . .	56,053,476. 92
Avances en comptes-courants et documents en portefeuille . . . . .	146,665,611. 79	Fonds en réserve pour dividendes . . . . .	910,227. 03
Escomptes et intérêts . . . . .	881,878. 13	Dividendes à payer . . . . .	134,123. 87
Comptes divers . . . . .	8,353,446. 54	Fonds de réserve . . . . .	3,025,777. 80
Agences . . . . .	5,364,762. 79	Profits et pertes . . . . .	2,366. 26. 70
Opérations en suspens . . . . .	328,886. 45	Comptes divers . . . . .	37,098,716. 59
		Agences . . . . .	4,561,263. 72
Totaux . . . . .	297,697,831. 71	Totaux . . . . .	297,697,831. 71

Il vient en outre de se fonder une nouvelle banque avec des capitaux de commerçants italiens et espagnols, dont le commerce est important; le capital souscrit est de 5 millions; actuellement 30 % de versé.

**Taux de l'intérêt et de l'escompte.** Depuis le mois de novembre dernier, les banques principales ont uniformisé leurs taux d'intérêts qu'elles allouent d'après le suivant tarif:

Dépôts à vue 1 % l'an, dépôts à 30 jours d'avis 3 % l'an, dépôts à l'échéance fixe de 2 à 3 mois 4 % l'an, dépôts à l'échéance fixe de 6 mois ou

avec 30 jours d'avis après 4 mois 6 % l'an. En revanche elle prêtent à leurs commettants aux suivantes conditions: En compte-courant d'après contrat et garanties à 8 % l'an, plus la commission de 1/2 % semestriel sur le montant du crédit; en compte-courant sans contrat ni commission d'usage, 10 % l'an.

Ces conditions varient dans les petites banques et surtout en province; elles fixent le taux d'intérêt d'après la qualité du client et les risques à courir.

Quant à l'escompte, les banques pour le très bon papier à courte échéance escomptent jusqu'à 7 % l'an.

En dehors des banques dont il a été question au chapitre précédent et dont plusieurs ont une section hypothécaire, il existe deux grands établissements fonciers: la *Caisse hypothécaire* soutenue par l'état et la *Banque de garantie des valeurs* dont les uniques opérations à toutes les deux consistent en prêts à longue échéance sur biens immeubles avec première hypothèque à 8, 7, 6 et 5 %. Ces banques émettent des cédules pour la valeur de l'hypothèque accordée (les taux de 6 à 5 % sont hors de saison et ne régissent plus, je les ai cités parce que ces sections ne sont pas encore tout à fait éteintes) et l'intéressé se procure des fonds en vendant ou en donnant en garantie dans les banques les cédules qui grèvent sa propriété. Je n'ai pas pu obtenir le montant des prêts hypothécaires faits par ces banques, mais ils montent à plus de cent millions de piastres: on m'assure même que le chiffre de deux cents millions n'est pas bien loin d'être atteint.

**Assurances.** Je passerai sous silence les opérations des agences des compagnies d'assurances étrangères qui sont représentées par un grand nombre de sous-agents dans tous les centres de quelque importance. Ces compagnies n'ont pas de capitaux au Chili et pour régler un sinistre, leurs agents sont obligés de tirer sur leur siège social respectif. Les primes par contre prennent le même chemin, et il a été présenté aux chambres par le pouvoir exécutif un projet de loi pour restreindre les agences étrangères par des dépôts de cent à trois cent mille piastres dans le trésor de l'état, suivant que les compagnies seraient classées dans la première, seconde ou troisième catégorie. Les compagnies d'assurances contre les risques de mer, sans autre section sur la vie ou l'incendie, n'auraient qu'un dépôt de cent mille piastres à faire. La catégorie dans laquelle les compagnies étrangères devront être rangées, sera désignée par le président de la république et elles payeront par semestre une patente annuelle de deux mille piastres pour la première, de \$ 1500 pour la seconde et de \$ 1000 pour la troisième. Les compagnies maritimes seulement payeront une patente de \$ 1000. Ce projet n'a pas encore été discuté, mais il le sera prochainement et il est évident qu'il sera adopté, car il protège les compagnies nationales, dont le développement a suivi une marche très prospère dans les dernières années, comme il ressort du tableau ci-après. Il est digne de noter que la prospérité des vieilles compagnies nationales suscite constamment la formation de nouvelles compagnies dont la prospérité sera de jour en jour plus difficile, puisqu'elles devront se contenter pour leurs opérations des assurances que les plus anciennes refusent, n'ayant pas pour commencer les capitaux suffisants pour attirer les grosses affaires dans cette branche.

Au 31 décembre 1899, il existait au Chili dix-sept compagnies nationales d'assurances avec un capital souscrit de vingt-neuf millions de piastres et un capital effectif de \$ 2,470,798. 20 auquel il faut ajouter les fonds de réserve accumulés \$ 3,451,934. 73, total \$ 5,922,732. 93. Il aurait été intéressant de savoir quelle valeur ces compagnies couvraient à cette époque en regard du capital effectif qu'elles possédaient, mais il ne m'a pas été

possible de réunir ces données. Néanmoins si quelques-unes de nos compagnies d'assurances suisses s'intéressaient à cette statistique plus complète, je suis à leur disposition pour la leur procurer. A titre de renseignements généraux, je ferai remarquer que les primes d'assurances de ces compagnies varient depuis 1/4 % à 6 % par an, suivant la nature des risques à courir.

Pas plus que lors de mon précédent rapport, les compagnies n'admettent de risques agricoles et le champ des assurances sur la vie est pour ainsi dire encore vierge pour elles.

Yokohama

das Uhrengeschäft in Japan.

Bericht des Generalkonsuls Herrn Dr. jur. Paul Ritter

---

Der im letztjährigen Bericht als amtliches Folge übergebenen Späher-  
 lation vorausgesetzt (veröffentlicht) Rückzahlung ist nicht angekündigt  
 Der Inhalt von Taschenrechnern und Bestandteilen von solchen im Jahr  
 1899 betrug nur noch etwa ein Achtel des vorjährigen.  
 Der Anteil der Schweiz ist von 700 124 323 im Jahr 1898 auf weniger  
 von 233 607 im Jahre 1899 zurückgegangen.  
 Wer nun glauben möchte, dass wegen des billigen Eingangspreises mehr  
 verkauft worden oder aus dem Verkauf mehr verdient worden wäre,  
 würde sich sehr irren.  
 Die Preise welche wegen des gestiegenen Imports von 1898 anfallend  
 stark gewachsen waren, haben sich zwar wieder einigermaßen erholt, aber  
 von einer Steigerung der Nachfrage ist nicht die Rede.  
 Trotz der hohen Preise sind die japanische Kollektionen auf Uhren  
 um etwa 60 000 Yen oder 30 % gegen das Vorjahr zugenommen, so dass die  
 jetzt eigentlich noch niemand von dem hohen Zinssatz zu sagen hat.  
 Der Käufer zahlt für seine Uhr nicht mehr als früher und der Importeur  
 hat ein schweres Lager zu verwalten, was seinen Profit mindert.  
 Die früher öfters besprochene japanische Unterabteilung in Osaka kommt  
 für Taschenrechner nicht mehr in Betracht. Sie hatte sich schon vor längerer  
 Zeit hauptsächlich auf die Fabrikation von Wanduhren beschränkt und  
 abgibt jetzt nach ihrem barten Stand zu haben.  
 Interessanter ist, dass nun auch die Tokio Uhrfabrik, bei der An-  
 fertigung von Taschenrechnern ihre Rechnung nicht mehr findet. Die Unter-  
 abteilung ist trotz des erhöhten Zinns nicht in die Höhe  
 gegangen, dagegen sind die Arbeitslöhne infolge der Verteuerung der Lebens-  
 mittel bedeutend gestiegen; ferner liegen die Rohmaterialien und Halb-  
 fertigte nicht wie die fertigen Uhren in Japan auf Lager, sondern müssen  
 zu steigenden Preisen importiert werden. Wenn nun die Tokio-Fabrik im  
 Vergleich zu Taschenrechnern noch eine Kleinigkeit verdient, so arbeitet sie  
 im Vergleich mit Verkauf Erfolglos denn wurde beschlossen, das Geschäft  
 kaputt von 200 000 auf 90 000 Yen zu reduzieren, die Taschenrechner-  
 faktion aufzugeben einzuschneiden und sich hauptsächlich auf die Fabrikation von Wanduhren zu verlegen.